

Avis de constitution

SOCIETE « EMERITE CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE » en abrégé «  
ECCI »

Siège ABIDJAN Cocody riviera palmeraie face au  
commissariat de police, Lot 84, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERITE CONSTRUCTION COTE  
D'IVOIRE » en abrégé « ECCI »

Objet : -ETUDE TECHNIQUE ET LOTISSEMENT DES  
PARCELLES

-La prise de participation dans toutes  
entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères

Et pour la réalisation de l'objet social

-l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux

-la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce

-La prise de participation dans toutes sociétés  
existantes ou devant être créées

-Et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody riviera palmeraie face au  
commissariat de police, Lot 84, Ilot 8

Dirigeant(s) M CISSE LASSANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09519 du 17/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56592/GTCA/RC/2024 du 17/09/2024

